COORDINATION RÉGIONALE

La DREAL Aquitaine et GRAINE Aquitaine coordonnent l'organisation régionale de la SDD et animent un réseau de relais départementaux. Cette organisation spécifique à l'Aquitaine permet :

- une communication au plus près du terrain
- la mobilisation de nombreux porteurs de projets
- un meilleur déroulement de l'opération sur les territoires
- l'évaluation de l'opération et de la satisfaction des porteurs de projets

A noter : la coordination régionale ne peut accorder de subventions aux porteurs de projets.

DREAL Aquitaine - Chantal DEMONGIN - 05 56 93 32 09... **chantal.demongin@developpement-durable.gouv.fr**

GRAINE Aquitaine - Anne TROQUART - 05 56 88 19 07..... **anne.troquart@graine-aquitaine.org**

FOIRE aux QUESTIONS

Qui peut m'aider à organiser mon action ?

Votre relais départemental vous aidera dans la mise en place de votre projet. Il peut vous mettre en contact avec d'autres acteurs du département et vous orienter vers des partenaires techniques ou financiers. N'hésitez pas à le contacter, surtout si vous participez à la SDD pour la 1ère fois.

Quels types d'actions mener ?

Privilégiez les actions ludiques et pédagogiques, à faire en famille. Elles peuvent porter sur différents thèmes de sensibilisation à l'écocitoyenneté et prendre la forme de jeux, d'animations, d'expositions, de visites guidées...

Comment mobiliser un plus large public ?

En mutualisant vos moyens et compétences avec d'autres porteurs de projets, vous pourrez proposer des actions de plus grande ampleur, et donc accueillir plus de public (demandez conseil à votre relais départemental).

Impression **Laplante** // *IMPRIM'VERT®*

La Semaine du Développement Durable en Aquitaine

MODE D'EMPLOI
à destination des porteurs de projets

Organisée en Aquitaine par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la SDD est un rendez-vous incontournable. Cette opération vise à motiver et à valoriser les changements de comportements des citoyens, en faveur du développement durable.

Elle rassemble de nombreux partenaires : entreprises, associations, services publics, collectivités ou établissements scolaires.

L'année dernière, l'Aquitaine était la 1ère région française en nombre d'actions proposées. Nous devons maintenir cette mobilisation. Tout porteur d'un projet de sensibilisation au développement durable est donc invité à y participer !

La 10ème ÉDITION de la SDD se déroulera du :
1er au 7 avril 2012
sur le thème de la consommation responsable

Ce guide vous aide à organiser votre événement lors de la SDD 2012

PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

GRAINE Aquitaine

COORDINATION RÉGIONALE

DREAL Aquitaine & GRAINE Aquitaine

VOUS aussi, participez à la Semaine du Développement Durable !

1 **Définissez votre action** (type d'événement, public, modalités pratiques, etc.). Votre **relais départemental** peut vous conseiller et vous accompagner dans votre projet. Il peut aussi vous mettre en relation avec d'autres acteurs ou partenaires pour mutualiser vos moyens.

DORDOGNE

Pour les Enfants du Pays de Beleyme - Marie BEAUFRANC - 05 53 80 18 19 - pays.de.beleyme@hotmail.fr
CPIE du Périgord-Limousin - Guillaume GRENOUILLET - 05 53 56 23 66 - guillaume.grenouillet@cpie-perigordlimousin.org
DDT 24 - Paulette DOYOTTE - 05 53 03 65 98 - paulette.doyotte@dordogne.gouv.fr

GIRONDE

DDTM 33 - Emilie FAUDUET - 05 56 24 82 74 - emilie.fauduet@developpement-durable.gouv.fr

LANDES

DDTM 40 - Gilbert TAROZZI - 05 58 06 68 13 - gilbert.tarozzi@landes.gouv.fr

LOT-ET-GARONNE

Conseil général du Lot-et-Garonne - Clément CHOMEAU - 05 53 69 44 38 - clchomeau@cg47.fr
DDT 47 - Christine CARBALLO - 05 53 69 34 06 - christine.carballo@lot-et-garonne.gouv.fr

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CPIE Béarn - Willemien BRUGGINK - 05 59 21 00 29 - willemien.bruggink@cpiebearn.fr
CPIE Littoral Basque - Pascal CLERC - 05 59 20 37 20 - cpie.littoral.basque@hendaye.com
DDTM 64 - Stéphanie DAMOUR - 05 59 80 87 17 - stephanie.damour@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 **Inscrivez votre projet** sur le site national dédié à la SDD :

▸ **www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr** ◂

Pour être validée par le Ministère et être diffusée auprès du grand public, votre manifestation doit :

- se dérouler entre le 1er et le 7 avril ;
- avoir pour objectif la promotion des principes du développement durable dans l'un des domaines suivants : consommation, emploi vert, formation développement durable, urbanisme durable, énergie, déchets, habitat, transports, biodiversité, alimentation, eau, tourisme, loisirs, responsabilité sociétale des entreprises… ;
- être à but non lucratif.

Attention, une fois validée, une manifestation **ne peut plus être modifiée sur le site national** : les informations pratiques doivent être aussi précises que possible. Le programme des manifestations sera consultable en ligne à partir de **février**.

Et pour obtenir de l'**aide** et des **outils** sur l'organisation de la SDD **dans votre région**, rendez-vous sur le site de la DREAL Aquitaine :

▸ **www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr** ◂

3 **Mobilisez le public** en vous appuyant sur le **kit de communication** que vous recevrez. Il s'agit d'un ensemble d'outils (visuels, affiches, conseils…) qui vous aideront à faire connaître votre événement. Et n'oubliez pas de relayer votre programme auprès des médias locaux.

4 **Participez à l'enquête** sur le site de la DREAL Aquitaine, qui permettra d'évaluer les actions **à la fin de la Semaine du Développement Durable** et d'améliorer l'organisation en Aquitaine.

RELAIS DÉPARTEMENTAUX

Pour les Enfants du Pays de Beleyme

CPIE PERIGORD-LIMOUSIN

LOT-ET-GARONNE Conseil général

CPIE BÉARN

CPIE LITTORAL BASQUE EUSKAL ITSASBAZTERRA

RELAIS DÉPARTEMENTAUX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les Directions Départementales des Territoires de la Dordogne et du Lot-et-Garonne
Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer de la Gironde, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques